FORMATION OBLIGATOIRE · 5 JOURS (FO2B)

RÉF. FORMATION
SSCT5J50299INT.V1-2026

Formation *Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) du CSE "Initiale" 50 à 299 salariés*

« Comment outiller vos représentants SSCT pour décoder les données de prévention, anticiper les crises et transformer leurs prérogatives en actions concrètes ? »

35 heures · 5 jours | Titulaires & Suppléants | Entreprises de 50 à 299 salariés

🎯 **Besoin de former vos élus CSE ?** *Recevez votre devis personnalisé pour cette formation — Réponse sous 24 h* cse-ssct-formation.fr/contact

1, rue des Bigarreaux — 13010 Marseille · SIRET : 880 196 985 00038 · NDA : 93132292413 (DREETS PACA) 📞 *07 66 69 04 24*

La formation *Santé, Sécurité et Conditions de travail du CSE "Initiale"*

« Cinq journées de formation pour que vos élus SSCT exercent pleinement leurs missions : analyser les données de santé-sécurité, identifier les dysfonctionnements et proposer des actions préventives. »

35h

DURÉE & FRACTIONNEMENT

5 jours · 35 heures

Séance continue de cinq journées consecutives ou fractionnées (2j/3j ou 3j/2j), conçues pour une prise en main rapide du mandat par les nouveaux élus.

50 à 299

PUBLIC CIBLE

Titulaires & Suppléants

Nouveaux élus titulaires et suppléants du CSE dans les entreprises de 50 à 299 salariés, sans prérequis d'expérience.

L.

CADRE LÉGAL

L.2315-18 Code du travail

La durée de cette formation est prévue par l'article L2315-18 du Code du Travail.

Tout ce qu'il faut savoir *avant de démarrer*

Une organisation pensée pour les contraintes des élus titulaires : financement par l'employeur, délais courts, formats adaptables (présentiel ou distanciel).

DÉLAI D'ACCÈS

48 heures après prise de contact téléphonique ou email.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé. Formation accessible aux nouveaux élus.

LIEU & MODALITÉS

Local employeur, salle YLEXIA (Newton Office Joliette, Marseille), ou location de salle partout en France et dans les DOM-TOM. **Présentiel ou distanciel.**

FINANCEMENT

Employeur : Budget professionnel

TARIFS INTRA & INTER

1 099 € *(4 à 12 apprenants, en intra)*
299 € *(par élu, en inter)*
par jour · frais formateur compris

ACCÈS HANDICAPÉS

Nous contacter pour adapter les modalités de mise en œuvre à votre situation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Représenter, analyser et anticiper *en confiance*

« À l'issue de ces cinq journées, les nouveaux élus comprennent l'ensemble de leurs prérogatives et responsabilités en tant que représentants SSCT et savent comment les exercer pour prévenir efficacement les risques professionnels tout en sécurisant les procédures. »

1. Acquérir les connaissances fondamentales en matière de SSCT pour comprendre les enjeux et connaître le cadre réglementaire applicable
2. Maîtriser le rôle, les prérogatives et le fonctionnement du CSE pour exercer efficacement ses missions notamment en termes de contrôle et d'investigation en matière de SSCT
3. Acquérir les outils pratiques pour analyser, planifier et piloter la prévention des risques professionnels
4. Identifier et analyser les champs particuliers de la SSCT qui nécessitent une attention spécifique et des dispositifs adaptés

Ce que les élus *sauront faire*

Six compétences opérationnelles mobilisables immédiatement après la formation.

- ✓ Maîtriser les fondements et le cadre réglementaire de la SSCT
- ✓ Identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels
- ✓ Alerter l'employeur en cas de DGI, d'atteinte aux droits des personnes et de risques graves pour la santé publique et l'environnement
- ✓ Exercer efficacement les prérogatives du CSE en matière de santé et sécurité
- ✓ Comprendre le déroulement des enquêtes post-AT/MP
- ✓ Gérer les thématiques spécifiques à la SSCT : pénibilité, RPS et coactivité

PROGRAMME DÉTAILLÉ

4 modules · *35 heures* de formation

04

« Une progression pédagogique sur cinq journées articulant repères juridiques (Code du travail, responsabilités), enjeux sanitaires et de prévention (RPS, pénibilité, maladies professionnelles), conditions de travail, données sociales et environnementales, enrichie de cas pratiques et d'échanges sur la pratique du mandat. »

Accueil & *positionnement*

Une séquence d'ouverture pour ajuster la formation aux attentes et au niveau initial des participants.

A

Point logistique & programme

Présentation du déroulé sur 2 jours et des outils pédagogiques mobilisés tout au long de la formation.

B

Tour de table

Présentations croisées des participants et du formateur. Identification des contextes d'entreprise et des mandats.

C

Questionnaire de positionnement

Évaluation pronostique des attentes et du niveau initial pour individualiser le parcours d'apprentissage.

01

MODULE

Fondements et cadre de la SSCT

Acquérir les connaissances fondamentales en matière de SSCT pour comprendre les enjeux et connaître le cadre réglementaire applicable.

1.1 Enjeux de la prévention des risques professionnels

Enjeux humains, sociaux, économiques et organisationnels

1.2 Évolutions du cadre juridique de la SSCT

Évolutions du cadre législatif et contexte social

Notions, instances et acteurs : AT, MP, faute inexcusable, pénibilité, CE, CHS, CACT, CHSCT, DP, Médecine du travail, Inspection du travail

1.3 Régime des responsabilités et des obligations en matière de SSCT

Obligations et responsabilité en matière de SSCT

9 principes généraux de prévention

Sanctions civiles et pénales applicables en cas de manquement

Faute inexcusable de l'employeur

1.4 Périmètre de la SSCT

Accident du travail (AT) : reconnaissance et qualification

Accident de trajet : reconnaissance et qualification

Maladie professionnelle (MP) : reconnaissance et qualification

Indicateurs chiffrés de la sinistralité pour 2023

MODULE

02 Acteurs et instances de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels

Maîtriser le rôle, les prérogatives et le fonctionnement du CSE pour exercer efficacement ses missions notamment en termes de contrôle et d'investigation

2.1 Acteurs internes et partenaires externes

Acteurs internes de la santé au travail et de la prévention des risques (identification et rôle)
Partenaires externes de la santé au travail et de la prévention des risques (identification et rôle)

2.2 Compétences et prérogatives du CSE

Composition, rôle et attributions du CSE
CSSCT : cas particuliers des entreprises de moins de 300 salariés
Informations et consultations obligatoires

2.3 La gestion des réclamations des salariés

Règles de fonctionnement — Fréquence des réunions (sujets SSCT)
Ordre du jour et convocations aux réunions SSCT
Réunions préparatoires et déroulement des réunions
Procès-verbal des réunions du CSE
Obligation de discrétion et de confidentialité — Protection des membres

2.4 Gestion des budgets et des ASC

Local et moyens matériels, panneau d'affichage
Site Internet et communication numérique (newsletter)
Heures de délégation, liberté de circulation
Formation des élus et budgets

2.5 Droits d'alerte et enquêtes post-AT/MP

Droits d'alerte : DGI, atteintes aux droits des personnes, risques graves pour la santé publique et l'environnement
Enquêtes post-AT/MP : déroulement et conduite méthodologique
Outils : ITAMAMI, Ishikawa et Arbre des Causes

2.6 Recours à un expert & visites d'inspection

Cas de recours à un expert habilité — Financement des expertises
Visites d'inspection : fondement légal, programmation, contact avec les salariés
Trame de réalisation d'une visite et rapport d'inspection

MODULE

03 Identification, évaluation et prévention des risques professionnels

Acquérir les outils pratiques pour analyser, planifier et piloter la prévention des risques professionnels.

3.1 Affichages, signalisations, documents et registres obligatoires

Identification de l'ensemble des obligations en matière de SSCT

3.2 Identification des risques professionnels

Définitions : risques physiques, psychiques et notions connexes (exposition, danger, dommage, événement causal)
Les Troubles Musculosquelettiques (TMS)
Identification des principales familles de risques (INRS)
État des lieux des risques présents dans votre entreprise ou service

3.3 Prévention des risques professionnels

Trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
Démarche de prévention : 3 valeurs essentielles et bonnes pratiques (INRS)
9 principes de prévention mis en pratique
Processus d'apparition du dommage : analyse, évaluation et mesures

3.4 DUERP, PAPRIPACT, bilan annuel et QVCT

DUERP : fondement juridique, démarche en 6 étapes, unité de travail, transcription, actualisation, dépôt, dématérialisation, accès, conservation, implication du CSE
PAPRIPACT : fondement juridique, obligation, objectif, consultation CSE, structure, modèle et contenu
Rapport/bilan annuel de prévention : fondement juridique, impacts sur le CSE, contenu
Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT

MODULE

04 Thématiques spécifiques de prévention des risques professionnels

Identifier et analyser les champs particuliers de la SSCT qui nécessitent une attention spécifique et des dispositifs adaptés.

4.1 Pénibilité au travail

Facteurs de pénibilité et notions de seuils et de compensations
C2P (Compte Personnel de Prévention)
Négociation collective
Pénibilité et usure professionnelle

4.2 Risques psychosociaux (RPS)

Notions introductives
Origines de la souffrance au travail : Karasek, Siegrist et Clot
Rapport Gollac et les 6 facteurs de RPS
Manifestations des RPS en TPS (Troubles psychosociaux)
Stress au travail, syndrome d'épuisement et charge de travail
Violences internes et externes

4.3 Entreprises extérieures

Présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement
Relation entre entreprises utilisatrices et entreprises extérieures
Plan de prévention
Plan de prévention et rôle du CSE

Une pédagogie *active* et structurée

Quatre piliers de l'apprentissage, des techniques pratiques et un suivi rigoureux à chaque étape de la formation.

01

MÉTHODES

Méthodes actives

Pédagogies affirmative, interrogative, active, interactive et inversée. Quatre piliers de l'apprentissage. Adaptabilité et inclusivité.

02

TECHNIQUES

Ateliers & cas pratiques

Exercices, travaux de groupe, études de cas, ressources numériques. Ateliers d'analyse de BDESE et rédaction de délibérations.

03

SUIVI

Suivi & évaluation

Feuille de présence par demi-journée. Évaluations pronostique, formative, sommative à chaud et à froid (3–6 mois post-formation).

Clôturer la session, *mesurer l'impact*

Une séquence de fin structurée et un suivi à froid pour ancrer les acquis dans la pratique du mandat.

A ## Évaluation sommative « à chaud »

Quiz et correction collective (papier ou Kahoot.it) pour valider les acquis en fin de session.

B ## Tour de table & bilan collectif

Retours croisés des participants sur les apports de la formation et les points à approfondir.

C ## Questionnaire de satisfaction & attestation

Remise de l'attestation de fin de formation et collecte des retours qualitatifs.

D ## Transmission des supports

Lien numérique sécurisé (Fromsmash.com ou Wetransfer.com) pour récupérer l'ensemble des ressources.

E ## Évaluation « à froid » (3 à 6 mois)

Questionnaire de suivi par voie électronique pour mesurer l'ancrage des acquis dans la pratique du mandat.

PROFIL DU FORMATEUR

Expert en *Santé, Sécurité* & économie du travail

Expert en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT), fort d'une formation académique solide et d'une expérience opérationnelle de plus de 20 ans. Il a accompagné plus d'une centaine de CSE/CSSCT sur les enjeux spécifiques de SSCT et maîtrise les réalités de terrain. Ses formations s'appuient sur une veille permanente des évolutions législatives et réglementaires en SSCT

DIPLÔME
Master Droit Social Rennes 1

DIPLÔME
Master Éco/Droit/Gestion
Aix-Marseille

Expérience
20+ ans

Accompagnés
100+ CSE

PÉDAGOGIE
Ancien enseignant post-Bac